

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

2^{ème} RÉUNION DE 2012

Séance du 12 mars 2012

CG 12/2^{ème}/I-07

L'an deux mil douze, le 12 mars, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents : MM, Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Moignard, Mouchard, Quéreilhac, Roger, Roset, et Tabarly ;

Absents excusés : MM. Raynal et Viguié.

REMISES GRACIEUSES

Comme lors de chacune de nos réunions et conformément à la réglementation comptable, je sou mets à votre approbation des titres de recettes et ordres de reversement, émis sur les exercices précédents, qui relèvent d'une procédure de remise gracieuse.

Le montant total des requêtes tendant à la remise gracieuse de diverses créances s'élève à 52 034,00 €.

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur l'ensemble de mes propositions et inscrire les crédits équivalents sur l'article 657427 sous-fonctions 52, 53,551 et 81 du Budget Primitif de 2012.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Décide les remises gracieuses de titres de recettes et d'ordres de reversement suivants pour un montant de 52 034 € :

Titres de recettes

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° DE TITRE</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
70681 81	2011	487	92,00 €
	2011	516	92,00 €
	2008	7159	92,00 €
	2011	337	92,00 €
	Sous-total.....		368,00 €
	Sous-total arrondi		368,00 €
7513 52	2010	8212	14 893,34 €
	2011	3076	14 447,67 €
	2011	2063	4 578,20 €
	2011	1567	5 796,23 €
	2011	2068	2 155,73 €
	Sous-total.....		41 871,17 €
	Sous-total arrondi		41 872,00 €
75331 551	2011	5074	435,74 €
	2011	8431	453,90 €
	2010	9036	160,30 €
	Sous-total.....		1 049,94 €
	Sous-total arrondi		1 050,00 €
7513 53	2011	4373	6 675,28 €
	Sous-total.....		6 675,28 €
	Sous-total arrondi		6 676,00 €
	TOTALGENERAL		49 966,00 €

Ordres de reversement

<i>IMPUTATION BUDGETAIRE</i>	<i>ANNEE</i>	<i>N° O.R.</i>	<i>RESTE A ENCAISSER</i>
6511211 52	2010	990	92,60 €
	Sous-total.....		92,60 €
	Sous-total arrondi		93,00 €
651141 551	2008	1039	506,31 €
	Sous-total.....		506,31 €
	Sous-total arrondi		507,00 €
651122 52	2007	621	919,50 €
	2011	461	548,40 €
	Sous-total.....		1 467,90 €
	Sous-total arrondi		1 468,00 €
	TOTAL GENERAL		2 068,00€

- Inscrit les crédits correspondants à l'article 657427, sous-fonctions 52, 53,551 et 81 du Budget Primitif de 2012.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,